

# DELIBERATION N°D2023\_08 DE MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 09 mars 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE et Fabienne M'TANIOS.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART, Mathieu BEHAGHEL, Fabrice COCATRIX et Benoît CURT.

**Absents excusés** : Mmes Widèd GREVISSE (pouvoir donné à M. Miguel MARTINS) et Isabelle PEGAZ TOQUET (pouvoir donné à Mme Alexandra BEAUQUIS).

Date de convocation : 03 mars 2023  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17 + 2 pouvoirs

Madame Christiane DAUNIS  
a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET** : avenant à la convention d'adhésion au service intercommunal mutualisé d'Application du Droit des Sols

Par délibération du 11 juin 2015, la commune a signé une convention d'adhésion au service intercommunal mutualisé d'Application du Droit des Sols, ainsi que différents avenants en 2016 et 2021.

Suite aux nouvelles dispositions de la convention précitée, un projet d'avenant à cette convention est proposé par la Communauté de Communes et les communes membres.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE :

- **ADOPTE**, à l'unanimité, le projet d'avenant à la convention d'adhésion au service intercommunal mutualisé d'Application du Droit des Sols dont les principales modifications sont :
  - Augmentation des tarifs des actes pour équilibrer le coût du service, suite au renforcement du service instructeur ;
  - Durée de la convention : 1 an renouvelable une fois au maximum.
  - Modification des catégories d'instruction de type d'acte pour une meilleure instruction.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance,  
Christiane DAUNIS

Acte certifié exécutoire le : 17 MARS 2023  
Télétransmis en préfecture le : 17 MARS 2023  
Mis en ligne le : 17 MARS 2023



A blue ink signature of Christiane Daunis.